

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE DREUIL-lès-AMIENS

L'an deux mille dix-neuf le sept octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de DREUIL-lès-AMIENS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance plénière publique, sous la présidence de Madame Maria TREFCON, Maire.

Etaient présents les Conseillers formant la majorité des Membres en exercice.

**Absents excusés** : Madame Dominique FIRMIN qui donne pouvoir à Madame Yvette CARTON et Monsieur Michel THIEFAINE qui donne pouvoir à Madame Stéphanie POSTEL.

**Date de la convocation** : 1<sup>er</sup> octobre 2019.

**Date d'affichage** : 10 octobre 2019.

**Nombre de conseillers en exercice** : 15 – Présents : 13 – Votants : 15 (dont 2 pouvoirs).

Monsieur Michel GRATENOIS a été nommé secrétaire de séance.

### **OBJET : Fourrière animale. SCAPA**

Monsieur Philippe PETIT, Maire-Adjoint, présente aux Membres du Conseil Municipal, la nouvelle proposition de contrat en date du 29 août dernier à passer avec la SACPA, Fourrière animale, dont le siège social est 12 Place Gambetta 47700 CASTELJALOUX, pour la prise en charge totale (capture, transport des animaux, gestion de la fourrière, etc...) des animaux domestiques ou autres sur la voie publique. Cette prestation est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et s'élève pour 2020 à un montant H.T. de 1 342,31 € (le prix est basé sur un forfait annuel calculé en fonction du nombre d'habitants indiqué au dernier recensement légal connu de l'INSEE) .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide, à la majorité, de renouveler à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 le contrat avec la SACPA et autorise Madame le Maire à signer le marché de prestations de services.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,



  
**Maria TREFCON**